

4.5 Pilier 5: promouvoir une architecture exemplaire

Viser la qualité

L'architecture de qualité est définie par la durabilité, les usages, la fonctionnalité, le confort et doit être appréciée par celles et ceux qui y vivent et y travaillent, ainsi que par les visiteurs.

L'intégration entre le bâtiment, son architecture et le paysage dans lequel il s'inscrit est une nécessité. L'État, par ses bâtiments publics, dessine le territoire vaudois et fixe les rapports entre la nature et le bâti. Cet équilibre est d'une importance majeure.

Privilégier les concours d'architecture et d'ingénierie

Avec la volonté de continuer à produire une architecture de qualité pour son parc immobilier, l'État recourt régulièrement aux concours d'architecture et possède un très beau patrimoine issu quasi exclusivement de ce type de démarche: le pénitencier de Bochuz à Orbe, concours de 1924 ; la Haute École d'Ingénieur et de Gestion à Yverdon, concours de 1965; les archives cantonales vaudoises à Chavannes-près-Renens, concours de 1984; le nouveau Musée des beaux-arts à Lausanne, concours de 2011; la liste est longue.

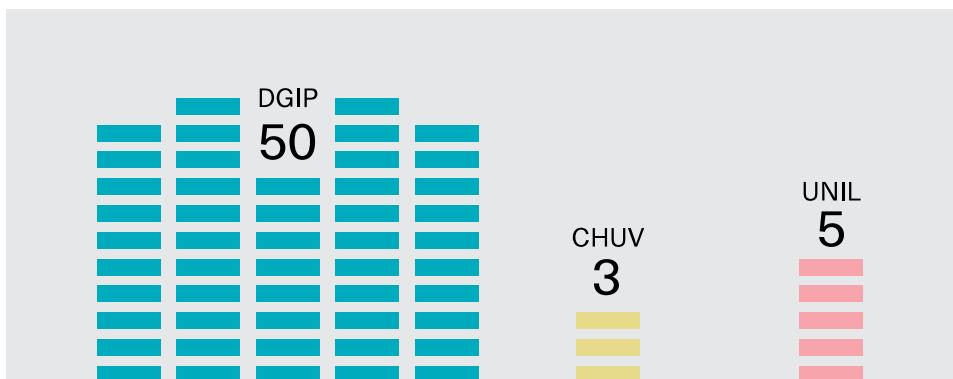
Plusieurs procédures sont utilisées: le concours SIA ouvert, sur sélection, sur invitation, à un ou deux degrés, et les mandats d'études parrallèles (MEP). À chaque fois, l'État choisit la forme la plus adaptée à ses besoins.

Le concours d'architecture est un bien culturel, immatériel. Entre la DGIP, le CHUV et l'UNIL, plus de 50 concours d'architecture sont prévus ces 10 prochaines années.



L'État, par ses bâtiments publics, dessine le territoire vaudois et fixe les rapports entre la nature et le bâti. Cet équilibre est d'une importance majeure.

Concours d'architecture et d'ingénierie
Prévision 2020 - 2030







Bâtiment des Sciences de la vie UNIL – Réalisation 2024

Développer une plateforme commune

La capacité de l'État à définir et anticiper les besoins futurs est un facteur clé dans la réussite d'une gestion patrimoniale sur le long terme. L'État de Vaud est propriétaire d'environ 1 300 bâtiments représentant une valeur assurée d'environ CHF 5,5 milliards. Il est indispensable d'avoir une vision globale pour la gestion de ce portefeuille, c'est l'objectif que se fixe le Conseil d'État par sa stratégie immobilière. Dans cette perspective, une plateforme d'échanges doit être mise en place entre entités constructrices: DGIP, CHUV, COPIL des constructions universitaires pour l'UNIL.

L'État de Vaud est propriétaire d'environ 1 300 bâtiments représentant une valeur assurée d'environ CHF 5,5 milliards.

Construire, assainir et entretenir les bâtiments

L'ensemble du patrimoine doit être constamment entretenu, transformé ou complété pour s'adapter aux besoins actuels et futurs. Pour la DGIP, environ CHF 25 mios seront investis annuellement pour l'entretien du patrimoine immobilier de l'État ces 10 prochaines années. Pour le CHUV, ce sont CHF 40 mios et pour l'UNIL CHF 9 mios qui seront investis par année. Par ailleurs des investissements immobiliers de plus de 2 milliards sont envisagés ces dix prochaines années.

Budget d'investissements et de fonctionnement (montants nets et TTC)
Prévision 2020 – 2030

